

Chalette

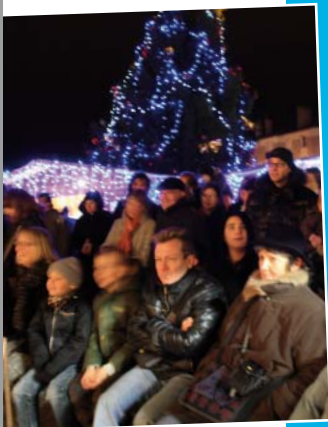
Magazine municipal / n°10 / 3 Janvier 2011



Place Commune

www.ville-chalette.fr

*Bonne
année
2011*



Nouveau succès
du marché de Noël
P 4



Cité Kennedy,
d'hier à demain
P 15



Dossier :
Culture (s) en partage

Une année 2011 difficile pour les collectivités et les services publics

Si la période de fin d'année est dévolue à la famille, au repos, elle est aussi un temps fort pour les collectivités qui votent leur budget. Les budgets de nos communes sont très dépendants des décisions de l'Etat, puisque le Parlement décide chaque année en décembre des dotations en notre direction. Ces dotations compensent toutes nos interventions au nom de l'Etat (Etat civil...), et tiennent compte des décisions passées de l'Etat qui impactent nos budgets comme des mécanismes de solidarité en direction des communes les plus pauvres.

Ainsi, nous ne décidons pas de toutes nos recettes, loin s'en faut. Or, année après année, l'Etat diminue ses financements aux collectivités. Pour 2011, nous sommes confrontés, pour la première fois, à un gel total de ses dotations. Nous nous retrouvons donc dans la même situation que de nombreuses familles de notre ville qui su-

bissent une perte de pouvoir d'achat parce que les salaires ou les retraites n'évoluent plus alors que tout augmente (prix du gaz, de l'électricité, de l'essence, des denrées alimentaires...).

Est-ce seulement un hasard ? L'Etat a mis en place un véritable « plan social » dans la fonction publique, avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Cette volonté de restreindre les services publics, il ne peut l'imposer aux collectivités qui ont le droit de gérer comme elles le souhaitent leurs interventions. Mais il peut en revanche les étrangler financièrement pour arriver, progressivement, au même résultat. Nous sommes aujourd'hui victimes de cette volonté.

Notre municipalité et ses agents ont beaucoup travaillé pour le budget 2011, afin de vous garantir des services publics de qualité, toujours mieux adaptés à vos besoins. Nous poursuivons la tarification au quotient familial, avec des prix de repas très bas. Nous élargirons les périodes d'accueil dans les centres de loisirs qui fonctionneront jusqu'à la rentrée de septembre et une semaine durant la période de Noël. Nous allons reconstruire, sur trois ans, le groupe scolaire du Bourg et continuer à entretenir les équipements communaux. Nous continuerons à remplacer les fonctionnaires qui partent en retraite, car les agents communaux sont les garants d'un service public de qualité...

Mais nous aurons l'occasion de discuter ensemble à l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité, à laquelle vous êtes toutes et tous invités le jeudi 20 janvier, à 18h, au collège Picasso. Je vous souhaite une très belle année 2011.

Franck DEMAUMONT,
Maire de Chalette-sur-Loing



Dans le quartier Kennedy, visite du chantier du Plateau, juillet 2010.

Sommaire

P3 – Actualités

Budget 2011 – un budget contraint mais ambitieux

P4 – On en parle

Le tribunal administratif condamne Chalette pour son action pour la paix

P5 – L'invité du mois

Guykayser : « un artiste qui gagne à être connu »

P6 – Vivre ensemble

Bonne année 2011

P7 – Développement durable

Bientôt, de nouveaux logements à Vésines

P8 – Du côté de la radio

Le jazz dans toute sa diversité

P9-10-11 – Dossier

Culture (s) en partage

P12 – Arts et Culture

Les jeunes et l'Europe, un avenir en mouvement

P13 – Sports et loisirs

Des bosses à l'école des sports

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant
Cités Kennedy, d'hier à demain

P16 – A l'affiche

Bonne année

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck DEMAUMONT
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 43 21 99 02

Imprimé sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 43 21 99 03

Budget 2011 : Un budget contraint mais ambitieux

L'élaboration du budget 2010 s'est effectuée dans un contexte économique difficile. La suppression de la Taxe Professionnelle, le gel des dotations aux collectivités locales engendrent de nouvelles contraintes qui nécessitent d'optimiser les services. Malgré cela les élus chalettois ont souhaité maintenir et développer les services rendus à la population pour répondre au mieux aux besoins des ménages.

Fort heureusement quelques recettes augmentent et redonnent un peu de marges de manœuvre perdues avec la politique de rigueur menée par l'Etat à l'encontre des collectivités locales. C'est le cas pour les droits de mutation qui passent de 150 000€ contre 118 700€ en 2010, de la dotation de solidarité urbaine et sociale qui devrait évoluer d'environ 105 000€ par rapport au budget précédent.

D'autre part, les produits des repas servis dans les restaurants scolaires progressent de 35 000€. Ce résultat est une bonne nouvelle car il prouve que la décision du conseil municipal de revoir sa politique tarifaire dans le domaine de la restauration scolaire répondait à un véritable be-

soin, le nombre d'enfants dans les restaurants ayant fortement augmenté.

Ce budget 2011 a été réfléchi avec l'objectif de ne pas augmenter les impôts locaux dépendant de la ville. Ce choix sera définitivement entériné en mars prochain, date légale du vote des taux d'imposition.

Des engagements tenus

La politique municipale en matière de services publics locaux est ambitieuse, et ce sont les agents communaux qui permettent leur mise en œuvre. La ville a donc décidé de tenir ses engagements, à savoir :

- remplacement des départs en retraite
- renforcement de certains services dont ceux liés à l'accueil des enfants
- pérennisation des emplois des agents recrutés par le biais des emplois aidés (C.A.E).

En outre les élus ont confirmé, sur la base d'un programme d'investissements sur plusieurs années, la reconstruction du groupe scolaire du Bourg, la rénovation des écoles, la poursuite de l'aménagement de la base de loisirs et le renouvellement urbain à Kennedy et au Lancy.

Les grands projets :

- **Réalisation d'une piste de bi-cross (BMX)** sur deux années
- **Rénovation des cuisines** de la crèche D. Casanova et du foyer P. Marlin
- **Un programme pluriannuel de remplacement des illuminations** de Noël avec des lampes basses consommation
- **Mise en œuvre du réaménagement** de la rue P. Painlevé au Lancy en lien avec LogemLoiret

Bien entendu de nombreux autres projets sont prévus comme la poursuite de l'entretien de la voirie et des éclairages publics.



la reconstruction de l'école du bourg,
une priorité inscrite dans le budget 2011

On en parle...

Le tribunal administratif condamne Chalette pour son action pour la paix



Le tribunal a annulé la délibération du conseil municipal mandant le maire à la conférence de révision du traité de non-prolifération nucléaire, à New-York du 29 avril au 8 mai dernier. Le motif invoqué : la lutte pour le désarmement nucléaire n'aurait pas d'intérêt local, s'agissant d'une affaire qui

engage les États. Cette décision est en totale contradiction avec les propos du secrétaire général de l'ONU, qui lors de cette conférence, soulignait que les maires représentaient la conscience du monde. Ce rendu inédit est étonnant ! Pour l'avocat de la ville Me Roland Weyl, il n'y a non seulement pas de précédent, mais

« aucun recours n'a été engagé contre d'autres villes » participant à ces conférences pacifistes. Adhérent depuis 1997 au réseau mondial d'autorités locales *Mayors for Peace* (Maires pour la Paix), le maire de Chalette, soutenu à l'audience par une forte délégation de citoyens et de responsables associatifs, comprenant notamment l'ancien maire Max Nublat, s'étonne que malgré l'adhésion de la ville à ce réseau d'autorités locales, elle ne puisse pas participer à ses initiatives. Ceci remet fortement en cause la liberté constitutionnelle des collectivités locales à s'administrer librement (art 72 de la constitution). Mais l'avis du tribunal étonne d'autant plus qu'une adjointe au maire d'Orléans a participé sans réaction de la préfecture au congrès des Cités et gouvernements locaux unis à Mexico, en novembre, sur le thème « *Crises mondiales, répercussions locales* » alors que le conseil municipal n'a autorisé la participation de son adjointe qu'après le congrès ! Y aurait-il deux poids, deux mesures ? La municipalité a décidé de faire appel de la décision.

Nouveau succès du marché de Noël

Malgré le froid et la neige, la foule s'est rendue en masse sur le marché de Noël. L'occasion de réaliser les dernières emplettes pour les fêtes, de trinquer à l'année qui se termine, et

se distraire grâce à Riton la Manivelle et Sambar'ouf qui ont animé les allées du marché, sans oublier la compagnie Carabosse qui, avec son spectacle « Chez Cocotte », a su tenir en haleine un public « frigorifié ».



Élections 2010 des représentants élus des locataires au conseil d'administration d'Hamoval

Électeurs inscrits	7431	
Votants	1684	
Taux de participation	22,66%	
Bulletins blancs	25	1,48%
Bulletins nuls	0	0%
Suffrages exprimés	1659	98,52%

VOIX RECUEILLIES PAR LES LISTES CANDIDATES

CNL	1049	62,63%
Familles de France	610	36,77%

Sont élus :

- M. Pierre Heugues (CNL)
- Mme Sandrine Perrin (Familles de France)
- Mme Eliane Poursin-Sirot (CNL)



Guykayser : « Un artiste qui gagne à être connu »

Guykayser, artiste professionnel, a mis en place le projet sur trois ans « Vous gagnez à être connu » dans le quartier Kennedy-Château-Blanc. Rencontre...

Après avoir étudié deux ans aux Beaux-arts à Paris, Guykayser s'est d'abord passionné pour la peinture et la sculpture. Dans les années 2000, les nouvelles technologies deviennent plus accessibles, ce qui lui donne envie de changer de support et de travailler notamment les images numériques. Il met alors en place divers projets en rapport avec un territoire précis et les gens qui y habitent. Son premier projet s'est déroulé dans le village de Tresnay dans la Nièvre. D'autres ont eu lieu à Nevers ou encore à Nanay. A partir de 2005, il s'intéresse de très près à notre Venise du Gâtinais en proposant divers portraits autocollectifs. Le premier, présenté notamment au Hangar, s'intitule « De Loire en Seine, Canal de Briare et du Loing » : en suivant le canal au lent cours, il interroge une personne au passage de chaque écluse pour mettre en valeur la vie qui s'écoule, ordinaire et sublime. En 2006, il crée « l'Arbre des voix » qui permet de naviguer parmi les récits et les paysages des habitants de l'Agglomération montargoise.

« Vous gagnez à être connu » :

C'est en 2008 que naît son projet « vous gagnez à être connu », subventionné à la fois par l'AME (Agglomération Montargoise et Rives du Loing), la région Centre, la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) et l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Le principe : des habitants témoignent de leur vie dans le quartier Kennedy Château-Blanc, dans une mise en scène numérique et ludique. En suivant Léonard de Vinci, il est alors possible de tourner la roue de l'homme



de Vitruve : le corps photographié des habitants se divise, se mélange et se recompose (voir photo ci-dessus). Quand la roue de la fortune s'arrête sur un des participants, c'est pour l'écouter, il gagne alors à être connu...

C'est l'histoire d'un objet, d'un paysage que chacun de nous donne à entendre pour construire le récit commun de ces portraits de groupe. C'est le portrait de tout un quartier. Le but de Guykayser : « être au plus près des gens, essayer de percevoir qui sont ces personnes et ce qui se passe dans leur quartier. Par le regard des autres, on essaye d'appréhender le monde et de se comprendre soi-même. »

« Vous gagnez à être connu » s'achèvera en 2011. Il est encore possible de participer au projet, n'hésitez pas à contacter Guykayser en lui envoyant un mail à l'adresse suivante : guykayser@autoportrait.com. Une fête où le projet final sera présenté aura lieu en septembre 2011 dans le quartier. Des CD ROM seront aussi édités.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de Guykayser : <http://guykayser.autoportrait.com/guy2010/>.

Déborah Creff

Vivre ensemble

Bonne année 2011 !

La Municipalité a souhaité valoriser les bénévoles du mouvement associatif chalettois à l'occasion des traditionnels échanges des vœux.

90 d'entre eux ont répondu à l'invitation de la ville en acceptant d'être photographiés pour la réalisation de l'invitation des vœux à la population. Deux affiches 4 m x 3 m que vous pouvez découvrir à travers la ville ont été également posées. Rencontre avec 6 de ces bénévoles qui ont bien voulu exprimer leur attachement au « vivre ensemble » à Chalette.



Christine Berthelier :

C'était une demande plutôt inattendue. Je n'ai pas hésité à m'associer à ce projet car je suis présidente de l'association « femmes solidaires » qui fait vivre la vie citoyenne dans la cité. C'était l'occasion de faire de nouvelles rencontres de femmes sur Chalette. On veut être représentative d'une idée de la femme dans notre ville. La particularité de Chalette, c'est que cette commune est composée de personnes très différentes.



Djenaba Sow :

J'ai eu vent de ce projet par l'intermédiaire de ma tante. J'ai toujours vécu à Chalette. Avant d'être infirmière, j'ai été animatrice au centre de loisirs Cosson. J'aime beaucoup cette ville. J'ai fait mes études à Paris mais dès que j'en avais l'occasion les week-ends, je revenais à Chalette. J'aide aussi parfois les associations chalettoises « chaîne de l'espoir pour un monde meilleur » et « femmes Demboube ».



Manuel Torres :

J'ai habité Chalette pendant quatre ans. A présent, je vis à Cepoy mais je reste très actif dans la vie chalettoise car je suis président de l'association des Portugais ainsi que du sporting club de Chalette. Je me suis occupé aussi de « Ronda Tipica ». J'ai également joué un rôle dans le jumelage de Chalette avec la ville portugaise « Ponte de Lima ».



Jeffrey Maillet :

L'association de tennis de Chalette a reçu un courrier pour participer à ce projet de carte de vœux. Nous avons trouvé l'idée originale. Lors d'une réunion de bureau, j'ai ainsi été désigné par les membres pour être pris en photo. Bien que je sois étudiant à Orléans, je continue à m'investir dans ce club chalettois en tant que bénévole. On s'occupe des jeunes et on organise régulièrement des animations.



Murat Tuysuz :

Je vis à Chalette depuis 33 ans. A un moment, en raison de mon travail, on m'a proposé de vivre à Bellegarde mais j'ai préféré rester à Chalette. Pour faire ces photos, j'ai emmené ma femme et mon petit garçon. Ils étaient ravis ! Je suis le président de l'association des parents d'élèves turcs et participer à ce genre de projet est une bonne chose car cela favorise l'intégration des Turcs dans la ville. J'aime vivre à Chalette car nous avons de très bonnes relations avec la population et la mairie.



Françoise Sarochi :

Je suis bénévole aux restos du cœur. En ces temps difficiles, on joue un rôle important pour toutes les personnes dans la précarité. On travaille avec le CCAS de Chalette et Villemandeur, la Croix-Rouge ou encore la Ruche-éco. Comme je suis en retraite, je suis disponible et je m'intéresse de très près à ce qui se passe dans ma ville.

Pose de la première pierre de la future Mosquée d'agglomération.

Ce samedi 11 décembre a été organisée par l'association ACOTAM (Association des Citoyens Originaires de Turquie de l'Agglomération Montargoise créée en 1976), porteuse du projet, la pose de la première pierre de la future Mosquée de l'agglomération montargoise, rue Gay Lussac à Chalette-sur-Loing. Cet acte symbolique a réuni autour de l'association et de M. Ugur Ariner, Consul de Turquie à Paris toutes les autorités locales, dont le Député Maire de Montargis Jean-Pierre Door et Franck Demaumont, Conseiller général, Maire de Chalette, mais également les représentants des différentes églises chrétiennes. Madame la sous-préfète, excusée, a transmis un courrier dans lequel, comme les responsables présents, elle souligna son importance et son soutien à ce projet, dans le respect partagé des valeurs républicaines.



Bientôt, de nouveaux logements répondant aux normes dites «basse consommation» à Vésines

Six logements collectifs vont être construits au 31 rue Gaston-Jaillon, dans le quartier de Vésines. Cette opération initiée par la commune est portée par LOGEM Loiret.

Ce projet, en cours de montage financier, devrait sortir de terre à partir du second semestre 2011. La première phase des travaux consistera à démolir un bâtiment de logements très vétustes qui ne répond plus aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité, de sécurité et d'environnement. La seconde phase prévoit la construction de six logements sociaux. Ces appartements seront des types 3 (séjour, cuisine et deux chambres) d'une surface habitable moyenne de 65 m². L'immeuble sera donc de taille modeste (RDC+2 étages) et le volume de la construction sera en cohérence avec le bâti environnant.



Futurs logements rue Gaston Jaillon

côté sud. Pour atteindre les exigences BBC, l'isolation du bâtiment est renforcée par l'extérieur grâce à un bardage bois sur les façades avec un soubassement en briquettes de terre cuite.

Les espaces de vie des appartements (entrées, séjours et cuisines) sont tous orientés vers le jardin

partagé au sud alors que les pièces de sommeil et salles d'eau sont implantées côté nord.

Les travaux devraient durer une année pour un emménagement des futurs locataires au second semestre 2012.

Déborah Creff en collaboration avec Séverine Monteiller du service urbanisme.

Un bâtiment répondant aux normes BBC :

Dans une démarche de développement durable, ce bâtiment consommera trois fois moins que la norme thermique actuelle c'est-à-dire qu'il y aura très peu de charges de chauffage pour les locataires. Logem Loiret anticipe ainsi la nouvelle réglementation thermique de 2012, dans le cadre du respect des mesures du Grenelle de l'environnement.

Pour atteindre ces performances énergétiques et bénéficier de la meilleure orientation par rapport à la course du soleil, le bâtiment a été conçu et implanté de façon à orienter les fenêtres le plus possible

Travaux de résidentialisation dans le quartier Kennedy

Dans le cadre du projet ANRU du Plateau et en complément des travaux réalisés sur les espaces publics par l'AME et les villes de Chalette et de Montargis, les travaux de résidentialisation programmés par HAMOVAL quartier Kennedy, débuteront mi-janvier 2011.

La 1^{ère} tranche concerne les immeubles situés 2-4-6-8-10 rue Saint-Just, 10 à 26 et 28 rue de la Pontonnerie puis les bâtiments sis 22 au 36 rue Saint-Just.

Si vous souhaitez plus d'informations, les projets sont exposés à l'antenne d'HAMOVAL, rue Saint Just à Chalette-sur-Loing.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter également le site internet www.ville-chalette.fr, à la rubrique « travaux ».

Les élus visiteront les chantiers en cours à Kennedy le samedi 8 janvier de 11h à 12h. N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Le jazz dans toute sa diversité !

« Somethin' Else » est une émission qui depuis le 4 avril dernier, propose aux auditeurs de Radio Chalette tous les dimanches, de 16h à 17h, une plongée dans l'univers du jazz au travers d'une thématique (artistes, instruments, années...). Durant 60 minutes, quatre passionnés : Ralex, Kalou, Nébeu et Guil s'efforcent de vous faire découvrir ou redécouvrir les « pépites » anciennes et plus contemporaines de cet univers musical...



Trio Lavolée /
Dubreuil /
Larmignat en
concert au Hangar
le vendredi 15 avril
à 21 h.

Le nom même de « *Somethin' Else* » est en réalité le titre d'un album jazz de Julian Cannonball Adderley paru en 1958. Il est considéré par les critiques comme l'un des albums majeurs du Jazz sur lequel figure un certain Miles Davis.

Les caractères clés du jazz

Le jazz est né aux États-Unis, au début du XX^e siècle, d'un mélange de musiques élaborées par les Noirs américains provenant de courants musicaux très divers. Au cours de son évolution, il a su intégrer de nombreuses influences et se prêter à de nombreux métissages. Du point de vue de la technique musicale, sa richesse et sa complexité sont aujourd'hui telles qu'il est difficile de décrire précisément ce qui le caractérise. Comme le soulignent à volonté nos quatre protagonistes : « *le jazz est une musique de contestation où la liberté totale, l'improvisation sont maîtres. Mais*

même si les Blancs l'ont adopté, il est avant tout l'expression d'un groupe culturel distinct, celui des Noirs américains. Alors que les mélomanes classiques sont en général rebelles aux formes extrêmes du rock, beaucoup reconnaissent le jazz comme une musique originale et créatrice ».

Le jazz, un lieu d'expression de plusieurs virtuoses reconnus mondialement

Qui d'entre nous ne s'est jamais laissé bercer par ces standards d'autrefois qui promettent l'éternité, par la voix de Billie Holiday, la trompette de Miles Davis, le saxophone de John Coltrane... ? « *Somethin' Else* », c'est la chronique d'une passion dévorante, une histoire qui ne sera jamais écrite. Puisque dans une ville qui jasse chacun rêve d'une trompette, d'un saxophone, d'une contrebasse. « *Somethin' Else* » n'est pas un roman, mais

le journal d'un fervent qui découvre et raconte la vie, le monde à travers la musique. Au fil des émissions se dévoile un regard singulier : l'ivresse du jazz et l'amitié de tous les complices. Cette « tranche » très vivante, avec ses riches illustrations musicales, ne se contente pas de se faire l'écho de l'actualité, elle propose également des séquences (récits inattendus « bulles thématiques » à l'occasion d'anniversaires et autres).

Une occasion de partager quelques notes bleues

Définir ce qu'est le jazz n'est pas chose aisée, pour preuve : une femme, amateur de jazz, demanda un jour à Louis Armstrong : « *Qu'est-ce que le jazz ?* » Le trompettiste de la Nouvelle-Orléans lui répondit sans hésitation : « *Madame, si vous vous demandez ce que c'est, vous ne le saurez jamais* ». La réponse d'Armstrong divise le monde en deux groupes :

ceux qui ne savent pas et les autres. Autrement dit, ceux qui ne sentent ni n'essaient de comprendre, et les autres. Autant dire que le jazz est plus proche de l'imaginaire que du langage écrit. Reste qu'avec « *Somethin' Else* », possibilité est donnée d'en savoir un peu plus, car aujourd'hui cet art musical est une constellation de styles dans laquelle les racines afro-américaines côtoient les formes et les tendances actuelles ainsi que des projets qui valorisent la rencontre et le partage des différentes identités culturelles. C'est en tout cas l'approche de cette émission. Vous l'aurez compris, « *Somethin' Else* » est à consommer sans modération !

W. Le Bellec



Musée décole A.E.C

Musée décole Ferdinand
Boutet

Jeudi 13 janvier

Galette des rois

à 14h00

Retraités P.T.T

Maison de quartier
de la Pontonnerie

Samedi 15 janvier

Repas nouvel an

à partir de 12h00

SEMURPA

Foyer Paul Marlin

Repas

à 20h00 Union Gymnique

de Chalette

Maison de quartier
de la Pontonnerie

Soirée femmes

ACPETAM

Salle polyvalente

Maison des associations

Mardi 18 janvier

Super belote

à 14h00 UNRPA Bourg Lancy

Foyer Paul Marlin

Mercredi 19 janvier

**Assemblée générale
et galette**

à 14h00 ISICA Amicale
retraités Gâtinais

Maison de quartier
de la Pontonnerie

à 14h00

La FNACA

Salle polyvalente

Maison des associations

Mercredi 26 janvier

Animation

Bébés lecteurs

de 10h30 à 11h30

A la Médiathèque de Chalette



Vendredi 28 janvier

Galette des rois

à 14h00

La Randonnée Chalettoise

Salle polyvalente

Maison des associations

Galette des rois

à 14h00

Les Anciens travailleurs

d'Hutchinson

Maison de quartier

de la Pontonnerie

Samedi 29 janvier

**Présentation
des équipes 2011**

à partir de 18h00

Guidon Chalettois

Salle polyvalente

Maison des associations

Ferdinand Boutet

**Assemblée Générale
et Galette des rois**

à 20h00

Portugais du Gâtinais

Salle polyvalente

Dimanche 6 février

Marché du terroir

toute la matinée

Place Jean-Jaurès

Repas de quartier

à 12h00

Restaurant scolaire de l'école
du Laney

Loto

à 14h00

ONCF

Maison de quartier

de la Pontonnerie

Samedi 12 février

**« Les
chiches
Capons »**

à 21h00

Le spectacle

«Le Olivier

St John

Gogerty »

Au Hangar



à 20h00

Sporting club Chalette

Maison de quartier
de la Pontonnerie

Dimanche 20 février

Après-midi crêpes

à 14h00

Comité de quartier de la
Pontonnerie

Maison de quartier
de la Pontonnerie

Mercredi 23 février

Repas

à 12h00

ISICA Amicale Retraités
Gâtinais

Maison de quartier
de la Pontonnerie

Samedi 26 février

Repas annuel

à 20h30

Ronda Tipica

Salle polyvalente

Maison des associations

Dimanche 27 février

Après midi surprise

à 14h00

Comité de quartier
de Kennedy / Château Blanc

Maison de quartier de la
Pontonnerie



Calendrier des manifestations



du 5 janvier au 27 février 2011

Janvier

Mercredi 5 janvier

Animation petits lecteurs

de 10h30 à 11h30

à la Médiathèque de Chalette

Samedi 8 janvier

Galette des rois

à 14h00

FNDIRP et ARAC

Maison de quartier de la Pontommerie



Remise des récompenses des maisons et balcons illuminés

à 14h30

Salle Polyvalente Maison des associations

Ecriture à la Plume

à 15h00

Jeudi 20 janvier

Galette des rois

à 14h00

UNRPA Bourg Lancy

Maison de quartier de la Pontommerie

Vœux de la municipalité à la population

à 18h00

Gymnase Pablo-Picasso

Repas annuel

à 20h00

Les Ch'timis

Salle Louis Aragon

Dimanche 23 janvier

Repas annuel

à 12h00

IBERIA Cultura

Maison de quartier de la Pontommerie

Galette des rois

à 14h00

Lundi 31 janvier

Assemblée générale et galette

à 18h30

Gym Détente

Maison de quartier de la Pontommerie

Février

Samedi 5 février

Animation petits lecteurs

de 10h30 à 11h30

A la Médiathèque de Chalette

Assemblée Générale

à 14h00

EX MEL

Maison de quartier de la Pontommerie

La Poésie

à 15h00

Musée d'École A.E.C

Musée d'École

Dimanche 13 février

Assemblée Générale

à 14h00

IBUKA

Salle Max Nublât
Maison des associations

Jeudi 17 février

Super Belote

à 14h00

UNRPA Vesines

Foyer Jacques Duclos

Vendredi 18 février

Soirée jeux pour adultes

à 19h00

Ludothèque

Samedi 19 février

Animation Bébés lecteurs

de 10h30 à 11h30

A la Médiathèque de Chalette

Repas annuel

Calendrier des manifestations

du 4 mars au 24 avril 2011



Mars

Vendredi 4 mars

Réception des nouveaux Chalettois

à 18h30

Salle polyvalente
Maison des associations

Samedi 5 mars

Visite des bâtiments communaux

avec les Nouveaux Chalettois
départ à 9h00

Départ et retour
Maison des associations

Dimanche 6 mars

Marché du terroir

toute la matinée
Place Jean-Jaurès

Mercredi 9 mars

Animation petits lecteurs

La compagnie « Hk et les salt imbanks »

à 21h00

En 1^{ère} partie « Alee »
Au Hangar



Dimanche 13 mars

Loto

14h00

Parents d'élèves du Bourg
Ecole Vivier Boutet

Jeudi 17 mars

Loto

UNRPA Bourg Lancy
Foyer Paul Marlin

Samedi 19 mars

Journée de la femme
à 20h00

Dimanche 27 mars

2^{ème} tour des élections cantonales

de 8h00 à 18h00

Avril

Samedi 2 avril

Animation petits lecteurs

de 10h30 à 11h30

A la Médiathèque de Chalette

Repas annuel

à 20h00

La Palme Chalettoise
Salle Louis Aragon

Repas annuel

à 20h30

Ronda Tipica
Salle polyvalente
Maison des associations

Assemblée générale
à 18h00 et repas à 20h00

Accident Prévention Secours
Maison de quartier
de la Pontonnerie

Dimanche 10 avril

Régate de Voiliers classe 1M

Modélisme Naval
Lac de Chalette

Vendredi 15 Avril

Soirée jeux pour adultes

à 19h00
Ludothèque

Trio avec Lavolée, Dubreuil, Lamigrat

Concert jazz à 21h00
Au Hangar



de 10h30 à 11h30

A la Médiathèque de Chalette

Samedi 12 mars

La Ludothèque « 5 ans déjà »

à 10h00/18h00

Ludothèque et centre Louis
Aragon

Repas annuel

à 12h00

UNRPA Vésines

Foyer Jacques Duclos

Gûter

à 14h00

Salle Louis Aragon

Repas annuel

à 14h00

ONGF

Salle polyvalente

Maison des associations

Repas annuel

à 20h00

AFACS

Maison de quartier
de la Pontonnerie

ACOTAM (section femmes)

Salle polyvalente

Maison des associations

Cérémonie du 19 mars

à 9h00

Place du 19 mars Salle Henri
Barbusse

Le chant

à 15h00

Musée d'école A.E.C

Musée d'école Ferdinand

Boutet

Dimanche 20 mars

1^{er} tour

des élections cantonales

de 8h00 à 18h00

Mercredi 23 mars

Animation Bébés

lecteurs

de 10h30 à 11h30

A la Médiathèque de Chalette

Vendredi 25 mars

Belote

à 14h00

ACPG/CATM

Salle polyvalente

Maison des associations

Les compagnons de Pierre Ménard

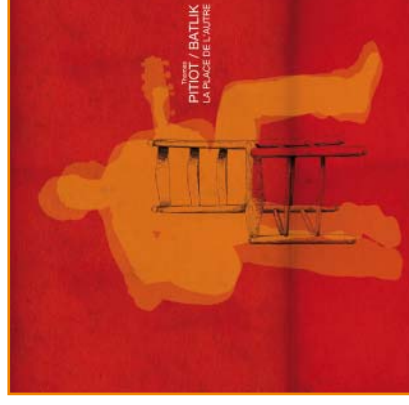
Contes dits du bout des
doigts à 20h30

Au Hangar

Batlik et Thomas Pitiot en duo

à 21h00

Au Hangar de Chalette



Dimanche 3 avril

Marché du terroir

toute la matinée

Place Jean-Jaurès

Brocante de Vésines

de 8h00 à 18h00

Rue Nourry et R. Salengro
Vésines

Samedi 9 avril

Concours dessins et gâteaux

à 14h00

Comité de quartier du Bourg

Salle Louis Aragon

Repas annuel

à 21h00

Femmes DEMBOUMBE

Salle polyvalente

Maison des associations

© Julia Nivan

Samedi 16 avril

Animation Bébés lecteurs

de 10h30 à 11h30

A la Médiathèque de Chalette

Repas annuel

à 20h00

Portugais du Gâtinais

Maison de quartier
de la Pontonnerie

Dimanche 17 avril

Fête des enfants turcs

ACPETAM

Complexe du Château Blanc

**Du vendredi 22
au lundi 25 avril**

Pêche de nuit

L'Ablette Chalettoise

Lac de Chalette

Dimanche 24 avril

Repas annuel des retraités

à 12h00

CCAS-SEMURPA

Complexe du Château Blanc

Cérémonie de la déportation

à 9h00

Place de la commune de Paris
à Vésines





L'apprentissage des arts, un passage vers l'émancipation.

La culture : semer de nouveaux horizons

Se laisser charmer par la virtuosité d'un musicien, comprendre le travail d'un artiste, entrer dans l'univers d'une toile, se faire bercer par les mots d'un auteur contribuent largement à un état de bien-être intérieur. De plus, dans ce monde de cyberspace, la vie culturelle encourage les échanges entre les intervenants et le public. Une ville qui reconnaît ses artistes, ses artisans et le dynamisme créateur de ses citoyens ne peut que s'épanouir et se développer.

La politique culturelle est un enjeu de civilisation !

Cette politique se veut donc un instrument de vision, de mobilisation et de prise en charge. Vivre à Chalette, c'est taquiner son œil et charmer son oreille. Ouverte sur le monde, notre ville se veut à la croisée d'un grand nombre de tendances artistiques qu'elle retient en son sein afin de mieux les nourrir ou qu'elle attrape au passage, juste le temps de s'en éblouir, mais que toujours elle conjugue et affiche avec goût. Les arts et la culture, à Chalette, c'est une histoire d'amour...

Favoriser l'accès et la pratique participe toujours d'une ambition émancipatrice, condition de la vitalité démocratique d'une société. Poser le public non comme un consommateur indépassable de produits culturels mais comme un acteur indispensable dans la construction du sens des oeuvres d'art constitue une perspective alternative pour qui entend éviter la réduction d'un bien culturel à un bien économique. « *Le théâtre, au premier chef, est un service public, tout comme le gaz, l'eau, l'électricité* ». Ainsi s'exprimait Jean Vilar au début des années cinquante. Aujourd'hui, celui-ci aurait du mal à imaginer des politiques culturelles passées au crible de

la performance et du retour sur investissement. Tel est pourtant le dogme de la Révision Générale des Politiques Publiques.

La culture doit rester un vecteur essentiel d'éducation populaire

Les missions des équipements culturels de Chalette (création artistique, diffusion des œuvres, des connaissances, des savoirs, médiation culturelle, initiation et formation aux pratiques artistiques et sensibilisation aux recherches) vont se poursuivre et seront confortées. Ces équipements culturels poursuivront l'objectif commun de s'ouvrir à un public toujours plus large dans un souci de démocratisation de l'accès à la culture. Ils maintiendront des tarifs accessibles à tous. Ils accentueront leurs actions destinées au jeune public. Ils poursuivront les partenariats avec

“ La force d'une culture, on ne la mesure pas à sa faculté de s'imposer, mais à sa capacité à accueillir la culture des autres. ”

les écoles pour proposer à tous les enfants et adolescents un parcours culturel... Que la culture aille à la rencontre des habitant(e)s de notre ville qui en sont les plus éloignés. Que les jeunes talents puissent avoir l'audace d'éclore. Que les adeptes les plus exigeants trouvent à se nourrir de mets variés. Que les professionnels puissent vivre de leur art et les amateurs faire vivre leur passion... Autant d'appétits portés et assumés par la municipalité qui n'a pas fait le choix, à coup de centaines de milliers d'euros, de résumer son ambition culturelle à une course effrénée au plus gros festival, à la venue de la plus grande star...

Nous savons tous la nécessité, l'urgence d'une politique de "culture pour tous". Nous savons aussi la difficulté de cette ambition. La lutte pour l'accès de tous à la culture est une bataille à laquelle il ne faut pas renoncer !

W. Le Bellec

Dossier : Culture (s) en partage

2 questions à...

Corinne Pilté

Maire Adjointe aux affaires culturelles

Courant janvier nous découvrirons la programmation culturelle 2011. De quelle façon et sous quel angle l'avez-vous envisagée ?

Nous avons souhaité élaborer notre programmation comme un vecteur des valeurs prônées et défendues par la ville. La culture ne doit pas être un luxe et ne doit pas se limiter à un loisir. Nous souhaitons que notre politique culturelle repose sur le partage, l'échange, l'éducation, qu'elle suscite la curiosité. L'extension du Hangar que nous venons d'inaugurer illustre cette volonté. Notre souhait le plus cher serait qu'en découvrant la programmation, les Chalettois considèrent qu'elle leur est accessible et qu'ils s'autorisent à se rendre aux différents spectacles. De plus les choix qui ont été réalisés ne sont pas anodins ! Nous ne souhaitons pas que le public vienne aux spectacles comme un simple consommateur. Derrière chaque représentation, il y a du sens. Cette année un accent particulier est mis en direction du jeune public. Mais bien évidemment des spectacles tout public sont au programme. Celui-ci sera à la disposition de tous courant janvier.

Différentes lois votées récemment, notamment la réforme des collectivités locales, vont engendrer une stagnation, voire une diminution des recettes. Cette situation ne risque-t-elle pas de remettre en cause le partenariat avec la Région ?

La Région nous est d'un grand soutien financier. Elle nous verse une subvention de 50 000 euros, (la ville versant de son côté le complément pour boucler l'ensemble de la programmation). Cet apport se révèle indispensable à l'élaboration de notre politique culturelle. Pour 2011, le principe de la subvention est maintenu dans les mêmes conditions que les années passées. Toutefois et compte tenu de la situation évoquée ci-dessus, ce partenaire sera sans nul doute amené à revoir sa politique de subvention pour les années qui viennent. Ce désengagement de l'Etat en direction des Collectivités Territoriales fait peser un danger très concret pour pérenniser une programmation de qualité, identifiant notre commune comme une ville où la culture a droit de cité.

Propos recueillis par B. Taleb



Inauguration de l'extension du Hangar, le 17 décembre dernier.



Dossier : Culture (s) en partage

Programmation 2011

Cette année encore, le service culturel s'est efforcé de rechercher des spectacles de qualité destinés à un large public.

Si un accent particulier est mis sur les spectacles « jeune public », les autres genres n'ont pas été délaissés pour autant. L'humour, le cinéma en plein air avec la reconduction de « *Sous les étoiles de Chalette* », le cirque traditionnel, la chanson, la magie, l'absurde, la musique sous toutes ses expressions seront également au rendez-vous pour offrir un divertissement pouvant porter à réflexion. Quelques semaines avant la sortie officielle de la plaquette 2011, Chalette Place Commune propose un zoom sur les nouveautés et les grands rendez-vous culturels de l'année à venir.

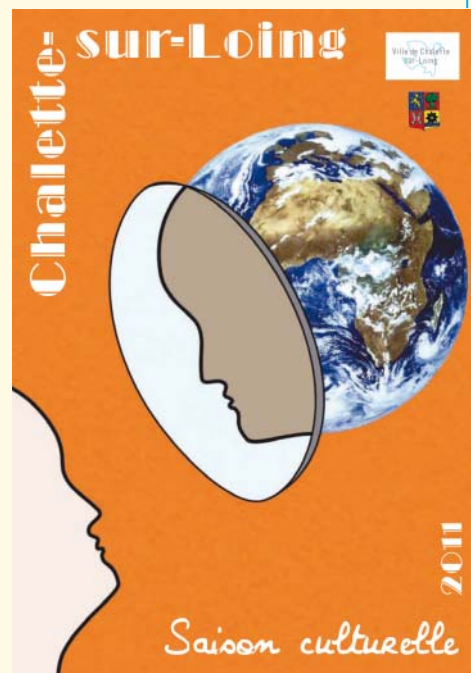
Côté jeune public

Plusieurs spectacles seront propo-

sés à des horaires et en des lieux adaptés pour permettre aux enfants de venir les découvrir en famille. Ceux-ci s'adresseront plus particulièrement aux enfants de maternelle, de cours préparatoire et aux tout-petits. Quatre représentations seront précédées et suivies d'ateliers dans les écoles et collèges (une 6^{ème} et une 5^{ème}).

Les nouveautés 2011

Pour la première fois à Chalette, une place de choix sera faite à la musique classique et au Jazz. Pour le classique, c'est l'orchestre symphonique de Tours qui se produira au Hangar. Et côté jazz, en lien avec l'émission jazz de Radio Chalette (diffusée tous les dimanches de 16 à 17 h) le Lavollée / Dubreuil



/ Larmignat trio fusionnel lancera le début d'une collaboration entre le service culturel et la radio.

Le programme complet sera à la disposition du public courant janvier au service culturel.
Tél. : 02 38 07 24 95

Quelques grands rendez-vous à ne pas manquer !

Le samedi 12 mars 21 h au Hangar

HK et les Saltimbanks :

Ils ont le rire contagieux. Leur musique, entre rap musette, chaabi algérien et reggae, déborde d'énergie festive. Acides et tendres, leurs textes dénoncent les promesses non tenues des politiques, le rejet de l'étranger et la pauvreté, avec l'humour en marque de fabrique.



Les 27 et 28 mai : Fête de Chalette au Parc de Loisirs

Le 9 septembre à 20h30 au Hangar

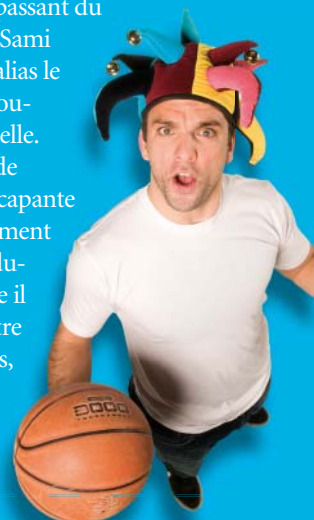
Orchestre Symphonique Région Centre-Tours



Le 1^{er} octobre à 21h au Hangar :

Le comte de Bouderbala

Attention, talent fou ! Il fait son entrée sur scène en bouffon du roi. Coiffé d'un chapeau de joker à clochettes, le Comte de Bouderbala parcourt les allées de la salle. Une fois sur scène le stand up reprend ses droits. Et dans cette discipline, s'adresser au public sur le ton de la discussion en passant du coq à l'âne, Sami Ameziane, alias le comte de Bouderbala, excelle. Une heure de tchatte décapante et politiquement incorrecte durant laquelle il déroule, entre deux vannes, son histoire peu banale.



Les jeunes et l'Europe, un avenir en mouvement...

Séminaire européen pour des échanges de jeunes en Europe

Du 15 au 19 novembre dernier, l'Auberge de jeunesse de Cepoy a accueilli 40 représentants d'associations œuvrant en direction de la jeunesse et issus de 14 pays de la communauté européenne.

Cette initiative initiée par SignAll* et de multiples structures dont le Point Information Jeunesse (P.I.J.) de Chalette avait pour objectif d'amener les participants à échanger sur la signification et la mise en pratique de l'animation jeunesse dans leurs pays afin de créer des projets communs en adéquation avec leurs publics et leurs valeurs respectives.

Un programme riche et intense

Durant cinq jours les 40 acteurs de la jeunesse européenne ont « bûché » d'arrache pied. Ils ont assisté à des ateliers de réflexion sur l'animation jeunesse dans les différents pays européens, visité des équipements socio-culturels : *le service jeunesse, la maison de la nature et de l'eau, le Point Information Jeunesse la ludothèque et la médiathèque de Chalette*. Ils ont également travaillé sur des développements de projets européens de rencontres de jeunes et participé à des moments festifs favorisant la rencontre interculturelle (une soirée au restaurant du lac le jour de l'arrivée du beaujolais nouveau, une soirée gastronomique présentant les diverses spécialités européennes).



Soirée récréative interculturelles



Un des nombreux ateliers.

De jeunes Européens écrivent un avenir commun

Mis à part les riches et passionnantes discussions autour de l'animation socio éducationnelle en Europe, les participants ont élaboré 12 pré-projets d'échanges européens pour 2011 (au départ 30 étaient envisagés). Ceux-ci portent essentiellement sur la culture, l'environnement, des propositions de lois européennes, des actions anti-racistes et la démocratie en Europe. Ces projets pourraient se réaliser soit multilatéralement (avec plusieurs pays) soit bi-latéralement (avec deux pays). **Pour ce qui concerne les jeunes Chalettois, ceux-ci pourraient se concrétiser via le P.I.J. et le service jeunesse par un échange avec l'Allemagne en juillet 2011. Deux autres sont envisagés avec l'Estonie et la Turquie.**

Enfin ils ont réalisé un « book » dans lequel chacun définit ses fonctions au sein de l'association qu'il représente et où figurent les adresses de chaque participant.

Un bilan positif

Pour les organisateurs, ce séminaire est un réel succès. Il démontre combien les jeunes semblent attachés

à l'Europe. Mais une Europe à leur image où l'environnement, la culture, l'amitié, la démocratie seraient des éléments fondamentaux. Un bilan qui donne de l'espoir pour l'avenir d'une Europe des Peuples.

B.Taleb

* Plate-forme inter-associative pour la citoyenneté européenne des jeunes en Région Centre

Les pays représentés :



l'Allemagne, la Bulgarie, Chypre, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, Malte, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, et la Turquie.

Logistique matérielle et financière : Point Information Jeunesse de Chalette, Région Centre, DG Education et culture – Programme jeunesse en action

Sports et loisirs

Des bosses à l'école des sports !

Depuis 2003, chaque mercredi matin, la ville de Chalette avec son service des sports propose pour les enfants âgés de 7 à 10 ans de découvrir et de s'initier à différentes activités sportives avec son **école des sports**.

Durant un cycle de séances, trois en moyenne, il est proposé une dizaine de disciplines durant l'année.

Nouveauté pour la saison 2010-2011 : le BMX. Il s'agit là d'une activité nouvelle sur la commune

et proposée en club par le *Guidon chalettois*.

La piste, pour le moment provisoire, en attendant la définitive qui devrait voir le jour à l'été 2011, est implantée face à la baignade du lac sur le parc d'activité de la Grande Prairie.

Hormis le BMX, durant la saison, l'école des sports propose également de s'essayer au judo, au basket, au foot ou encore au tennis.

Un peu plus d'une quinzaine de jeunes, garçons et filles sont accueillis afin de découvrir dif-

férentes disciplines mais, aussi comme le précise David Goron, un des éducateurs de l'école des sports : « *pour leur faire voir ce que sont la vie en club et la vie des entraînements* ».

Pour ceux qui souhaiteraient rejoindre l'école des sports, quelques places sont encore disponibles, pour cela il suffit de prendre contact avec le service des sports de la ville, en mairie, au 02 38 89 59 30.

P. Avezard



Depuis septembre, l'US Chalette compte dans ses rangs une nouvelle section : le karaté.

Toutes les catégories d'âges sont accueillies ; les jeunes le sont dès 4 ans avec un karaté d'éveil, éducatif, où leur sont enseignés les bases et le respect, « *très important pour la pratique des arts martiaux* », comme l'indique Roland Doumbia, un des moniteurs.

Différentes pratiques du karaté sont enseignées, karaté enfants / ados / adultes, baby-karaté, karaté self-défense et le body-karaté, enchaînement de techniques individuelles pieds et poings, abdos, fessiers, cuisses stretching et relaxation sur fond musical.



Les entraînements se déroulent en deux endroits, le Dojo Jean-Zay et le Dojo Paul-Eluard.

Pour tous renseignements, contac-

ter le 06 15 93 71 96 ou 06 30 90 17 07 ainsi que le net www.askc45.com.

P. Avezard



Une ceinture noire pur jus !

Pour sa treizième année d'existence, le judo club chalettois affiche une bonne santé, avec pour cette saison, près d'une centaine de judokas. Ce nombre est tous les ans en augmentation, et il en est de même pour les résultats.

Dernièrement lors des championnats départementaux dans la catégorie -40kg, la jeune Marine Cervera est devenue championne du Loiret avec cinq victoires sur ippon. Chez les garçons, notons la belle

troisième place pour Mehdi Melal en -66 kg. Enfin ajoutons à cela que le club voit cette année l'obtention d'une ceinture noire par un judoka formé au sein du judo club chalettois, Antoine Guelland, et d'autres devraient suivre prochainement.

Pour ceux qui souhaiteraient s'essayer au judo, les entraînements ont lieu le mardi de 17h30 à 21h30 et le jeudi de 17h15 à 19h45 au dojo Jean-Zay.

Renseignements au 06 84 04 01 61.

➔ Le Groupe des élus communistes :

L'agglomération crée un nouvel impôt pour les habitants !

En octobre, le Conseil d'Agglomération a décidé, contre l'avis des élus de Chalette, de créer un nouvel impôt, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Il touchera tous les habitants, locataires ou propriétaires. Et, injustice suprême, chacun payera le même montant, quel que soit son revenu ! Si l'Agglomération n'a pas encore voté le taux de cette taxe, nous savons aujourd'hui que la TEOM risque d'être d'environ 50 euros dès 2011 et qu'elle est susceptible d'augmenter les années suivantes, jusqu'à atteindre 100, voire 150 euros.

Cette décision, que nous avons dénoncée, est inacceptable ! Le prix du service de collecte et de traitement des déchets, nous le payons déjà indirectement. Mais jusqu'à aujourd'hui, les entreprises contribuaient aussi

au service par le biais de la taxe professionnelle. Avec sa disparition, décidée par le gouvernement de droite, elles ne payeront plus. Cela aidera-t-il à développer l'emploi ? On peut en douter. Ce dont on est sûr en revanche, c'est que c'est vous qui assumerez dans votre budget les conséquences de ces choix, relayés par la droite locale à l'Agglomération.

Et comble de tout, le SMIRTOM n'assure plus le service comme auparavant, puisque la fréquence des ramassages a diminué et que l'information aux habitants a été très mal faite. Résultat : les ordures s'amoncellent sur les trottoirs !

Nous dénonçons à nouveau ces choix désastreux pour toutes les familles de notre ville et vous invitons à nous retourner la pétition lancée en novembre !

➔ Le Groupe des élus socialistes :

La décision du Conseil constitutionnel

Le Conseil Constitutionnel a statué le 9 décembre sur la loi de réforme des collectivités territoriales.

Les élus que nous sommes se félicitent de cette décision par laquelle les Sages ont censuré l'article 6 de la loi.

Le gouvernement a tenté, avec cette réforme, de procéder à une lamentable opération de tripatouillage électoral. Le Conseil constitutionnel l'a légitimement rappelé à l'ordre.

La réforme du gouvernement procède à une véritable recentralisation et menace d'étrangler financièrement les collectivités territoriales telle que la nôtre ici à Chalette-sur-Loing

L'élaboration des budgets des toutes prochaines années va malheureusement se résumer à un équilibre artistique très instable avec à la clef des décisions parfois douloureuses à prendre pour le service rendu à notre population. Il est urgent de mettre en œuvre une grande réforme de progrès, qui permettra aux collectivités comme la nôtre d'être consolidées pour agir au service de la solidarité, de l'emploi, du développement économique et de l'aménagement de notre territoire. Une réforme qui permettra à la démocratie d'être étendue et aux services publics locaux d'être renforcés.

État civil :

Naissances :

TOUANE-KARMAN Isaac
REDEUILH Clément
JEYAKUMAR Jeyanthan
HAYRAN Uktu
GILLET-COLLARD Angelina
AÇAR Melih
RATONGARANTO--PRUNIER Irina
N'DIAYE Khadija
KORKMAZ Serkan
CHAFFARDON Lyla
HABERT Sacha
YILDIRIM Elif
ROBET Nolhan
APAYDIN Sevna
THORREAU Mathieu
ACAR Eminé
YILDIZ Hilâl
BASARAN Selen
ERDEM Adam-Ezan

Mariage:

MIDAVAINÉ Yohann / DEPOURTOUX
Nathalie

Décès :

LUTINIER marc
GALLOIS Lucienne
CHENE Marcel
PETITPAS Gérard
PERISSE Jean-Luc

Histoire d'avant



« Cités Kennedy d'hier à demain »

Le 14 décembre, la Compagnie Tivolio a présenté au théâtre Le Tivoli un spectacle intitulé « *Cités Kennedy d'hier à demain* ». L'aboutissement d'un travail évoquant les aspects humains et les temps forts de l'histoire d'un quartier historique : Kennedy

Les trois comédiens chanteurs, Clara Guipond, Léo Messes et le metteur en scène, Serge Catanèse, ont ainsi relayé les fragments et trajectoires de ce lieu de vie à partir d'un recueil de récits et témoignages d'habitants du quartier. Considéré comme un carrefour géographique et culturel, Kennedy est, depuis quelques années déjà, en pleine mutation...

À l'arrivée, un véritable travail de mémoire vivante

Tivolio a ainsi suscité, avec cette création, l'implication active de tous ceux qui ont le désir de donner une dimension humaine à ce fait de société, tous ceux qui ont conscience de la valeur inestimable que sont les parcours singuliers des habitants d'un quartier. Ainsi, la pièce de théâtre débute par une évocation de leurs pères respectifs, émigrés de Sicile, de Kabylie et de Pologne, pour « voir le monde, fuir la misère, trouver la force de réussir ». Ils ont d'abord trouvé les « baraques », les chantiers, mais aussi le racisme au quotidien.

Des symboles historiques

On poursuit dans le temps et l'on s'arrête sur l'année 1958, à la ferme du Château-Blanc, à l'époque au milieu des prés, en limite de la Pontonnerie, avec les vaches. Les mutations s'enchaînent : les promoteurs arrivent, un projet de construction des « barres », l'avènement de la cité, puis l'usine Hutchinson et ses embauches, éclosion des commerces, des écoles. La fierté de vivre dans de « beaux » appartements. Puis la vie dans ce quartier au quotidien avec ses joies et ses peines... Cette pièce de théâtre a donné une dimension émotionnelle et affective lors de cette « tranche » de vie sociale. Une œuvre permettant de dépasser les *a priori*, souvent liés à l'ignorance et qui sont malheureusement souvent à l'origine des discriminations de toute sorte, qu'il faut sans cesse collectivement dénoncer ! Les comédiens témoignent donc d'un bel engagement et d'une émouvante sincérité. Une grande réussite ! Un spectacle à présenter absolument aux Chalettois et pourquoi pas dans ce quartier !

W. Le Bellec



A l'affiche



SOIRÉE DES VŒUX À LA POPULATION

LE JEUDI 20 JANVIER 2011 À 18 HEURES

GYMNASE PABLO-PICASSO,
RUE PROUDHON CHALETTE-SUR-LOING

www.ville-chalette.fr

Brèves

Avocat conseil :
Prochaine permanence mercredi
26 janvier sur rendez-vous au
02 38 89 59 03 ou 59 04

Musée d'École E. Boutet :
Ouverture le samedi 8 janvier –
Animation à 15 heures :
L'écriture à la plume
Parking place Jean-Jaurès
Contact : 02 38 89 59 20
ou 02 38 98 72 97

**Maisons et balcons
illuminés :**
Remise des prix
Samedi 8 janvier à 14h30
Maison des associations

Comités de quartier :

> **Lancy :**
• réunion le 12 janvier à 18h
Restaurant scolaire du Lancy
• repas de quartier – 7 février à 12h
au restaurant scolaire du Lancy
Inscriptions auprès du service vie
des quartiers au 02 38 98 87 92
avant le 28 janvier 2011

> **Kennedy :**
Réunion le 18 janvier à 18h
Salle polyvalente école Pierre Perret

> **Pontonnerie :**
Réunion le 26 janvier à 18h
Maison des associations

> **Vésines :**
Réunion le 31 janvier à 18h
Salle Salengro

> **Bourg :**
Réunion le 8 février à 18h
Résidence Louise-Michel

Conseil Municipal :
Prochaine séance ordinaire
Lundi 17 janvier à 20h30
Salle du Conseil municipal
1^{er} étage de l'hôtel de ville -